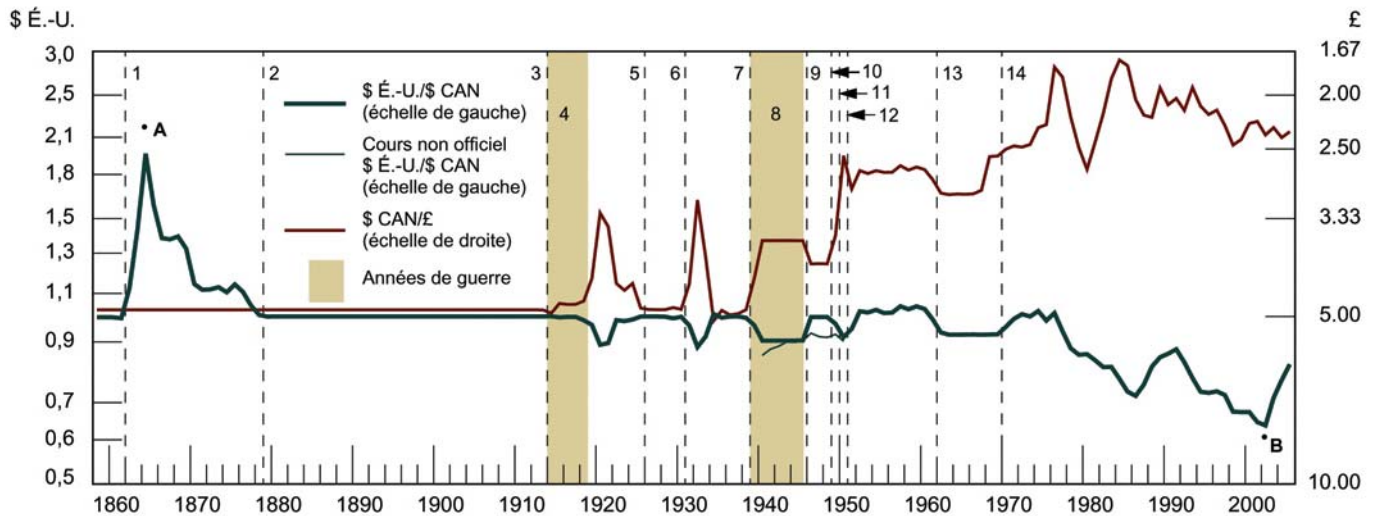


Annexe C

Graphiques

Graphique C1
Cours du dollar canadien par rapport au dollar É.-U. et à la livre sterling
 Moyennes annuelles (1858–2005)



A : 11 juillet 1864 : sommet inégalé du dollar canadien (2,78 \$ É.-U.)

B : 21 janvier 2002 : creux record du dollar canadien (0,6179 \$ É.-U.)

1. Janvier 1862 : suspension de la convertibilité en or par les États-Unis
2. Janvier 1879 : retour des États-Unis à l'étalon-or
3. Août 1914 : suspension de la convertibilité par le Canada
4. Août 1914 à novembre 1918 : Première Guerre mondiale
5. Juillet 1926 : retour du Canada à l'étalon-or
6. Septembre 1931 : abandon de l'étalon-or par le Royaume-Uni
 Octobre 1931 : interdiction des exportations d'or par le Canada

7. Septembre 1939 : adoption d'un taux fixe pour le dollar et mise en place des contrôles de change par le Canada

8. Septembre 1939 à septembre 1945 : Deuxième Guerre mondiale

9. Juillet 1946 : retour à la parité du dollar par le Canada

10. Septembre 1949 : dévaluation du dollar canadien

11. Septembre 1950 : mise en flottement du dollar canadien

12. Décembre 1951 : levée du contrôle des changes

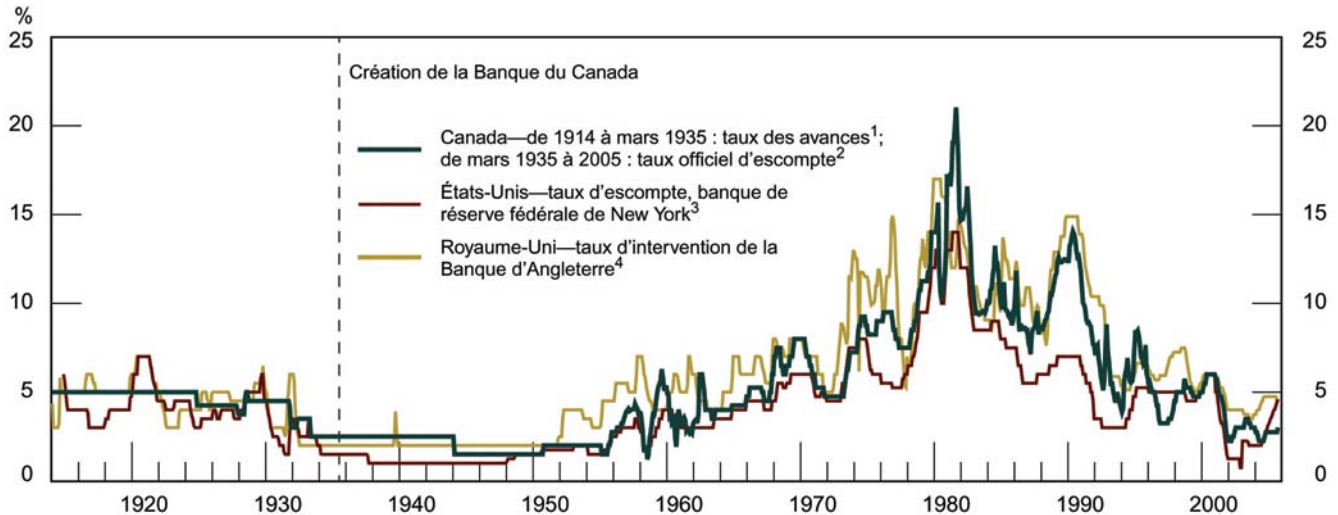
13. Mai 1962 : imposition d'un taux fixe pour le dollar canadien

14. Mai 1970 : mise en flottement du dollar canadien

Sources : Banque du Canada; Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine; *Statistiques historiques du Canada* (deuxième édition), « Some Notes on Foreign Exchange in Canada before 1919 » (S. Turk, 27 juin 1962); *Montreal Gazette*

Graphique C2

Taux directeurs au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis (1914-2005)



1. Il y eut certains cas d'exception, des titres particuliers ayant parfois été assortis de taux spéciaux.
2. Du 1^{er} novembre 1956 au 24 juin 1962 et du 13 mars 1980 au 21 février 1996, le taux officiel d'escompte au Canada a été fixé à $\frac{1}{4}$ de 1 % au-dessus du taux de rendement moyen des bons du Trésor à 91 jours obtenu à l'adjudication hebdomadaire. Depuis le 22 février 1996, il correspond à la limite supérieure de la fourchette opérationnelle fixée par la Banque du Canada pour le taux du financement à un jour.
3. Avant janvier 2003, le crédit consenti au taux d'escompte était constitué de programmes de crédit d'ajustement, de crédit prolongé et de crédit saisonnier. Habituellement, le taux d'intérêt pratiqué sur les crédits d'ajustement était inférieur à celui des fonds fédéraux, soit le taux d'intérêt appliqué aux prêts entre banques. Après janvier 2003, les programmes de crédit d'ajustement et de crédit prolongé furent remplacés par des programmes de crédit primaire et secondaire dont les taux sont supérieurs à celui des fonds fédéraux.
4. Taux d'intervention de la Banque d'Angleterre de 1914 à ce jour. Il convient de noter que la désignation anglaise de ce taux a varié au fil des ans.

Sources : Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine; Commission Macmillan; Banque du Canada; Banque d'Angleterre (site Web)